

# Courrier des lecteurs

## Don d'organes

### La transplantation est une réussite

#### Lettre du jour

**A propos de la lettre de M. Jean-Auguste Neyroud, intitulée «Don d'organes: deux points restent à éclaircir» (24 heures du 2 octobre 2013).**

M. Neyroud semble douter du succès de la transplantation d'organes. Voici, à son intention, une photographie de la réunion des transplantés du cœur du CHUV qui s'était tenue à Saint-Légier - La Chiésaz en juin 2012.

Etaient présentes environ la moitié des personnes transplantées du cœur au CHUV depuis un quart de siècle. Le doyen a été opéré il y a vingt-cinq ans, et le soussigné voilà vingt et un ans. Tous ont reçu un don de vie qui leur a

permis de poursuivre leur activité professionnelle, sociale et familiale. Le succès des opérations est de l'ordre de 99%, et la survie, pour la plupart, dure de nombreuses années.

Oui, il y a des inconvénients, notamment à cause des médicaments antirejets qui altèrent la fonction rénale au bout de quinze à vingt ans. A ce moment-là, les transplantés font de la dialyse et, s'ils le souhaitent, sont en liste d'attente pour une transplantation de rein.

La transplantation d'organes est une réussite. Pour éviter le décès de personnes en attente, la meilleure solution serait que tout le monde soit donneur.

**André Rouyer, Lausanne**



La moitié des personnes transplantées du cœur au CHUV depuis vingt-cinq ans se sont retrouvées à Saint-Légier.

## Blécherette Les noctambules plus étrangeants que les avions

**A propos de l'article intitulé «Les voisins de la Blécherette veulent faire taire les avions» (24 heures du 8 octobre 2013).**

Si Mme Christine von Garnier trouve un moment libre entre les récoltes de signatures pour sa pétition contre l'aéroport de la Blécherette, je l'invite à aller passer quelques heures à Sion. En effet, elle sera accueillie, dès sa sortie du train, par l'atterrissage d'avions non pas de plaisance mais militaires. Alors, là, il y aurait matière à défendre sa tranquillité et sa sécurité.

Je me demande pourquoi Mme von Garnier s'évertue à rester à Pierrefleur puisque les avions la dérangent pareillement. Il y a certainement d'autres endroits plus calmes dans la campagne vaudoise prêts à l'accueillir.

Pour ma part, cela fait soixante ans que j'habite à quelques centaines de mètres de son quartier, et ce ne sont pas les avions qui me dérangent, mais plutôt le comportement d'ados noctambules qui prennent la nuit pour le jour. Mais ça, c'est un autre gros sujet...!

**Nicole Kohler, Prilly**

## A Fernand Melgar Reconnaissance, où es-tu?

**A propos de la lettre de M. Fernand Melgar, intitulée «UDC: un petit gars plein de détermination» (24 heures du 26 septembre 2013).**

Monsieur Melgar, quelle mouche vous a donc piqué? J'ignore si vos problèmes viennent d'une enfance perturbée ou d'une humiliation plus tardive, mais de toute façon, je ne saurais trop vous conseiller une thérapie.

Vous vivez dans un pays qui vous a accueilli et qui vous entretient. En qualité d'artiste, vous êtes clairement privilégié par rapport à une majorité de la population qui travaille sans subvention. La moindre des choses serait d'avoir un minimum de reconnaissance et de respect pour nos institutions.

Au contraire, vous donnez dans l'hypocrisie en feignant vous adresser à un enfant, dont on peut supposer que vous avez écrit vous-même la lettre de lecteur.

Vous donnez dans l'incitation à la haine et à l'intolérance. Ce ne sont pas des valeurs de ce pays. Les personnes que vous citez, je les connais. Ce sont

des citoyens élus, honnêtes, et qui luttent pour préserver les valeurs qui ont fait la Suisse. Aucun d'entre eux ne conteste la tradition d'accueil de notre pays. Ils savent ce que nous apportent les étrangers.

Ils luttent juste contre les abus. Aucun d'entre eux ne vous conteste le droit de retourner dans votre pays si vous avez peur de nous.

**Yves Burt, Villars-Bramard**

## Sentier lacustre Nul besoin d'expropriation

**A propos de l'article intitulé «La Tour-de-Peilz: les partisans du sentier lacustre ont les autorisés dans le viseur» (24 heures du 27 septembre 2013).**

M. Lyonel Kaufmann, syndic de La Tour-de-Peilz, se fait le défenseur des propriétaires, alors que son rôle, après la votation populaire du 28 novembre 2010, serait plutôt leur rappeler qu'ils ont joui de privilèges induits par le laxisme ou la complaisance des autorités précédentes.

Lorsqu'il parle de «redéfinir le tracé en identifiant les zones problématiques en matière d'expropriation, notamment celles où le futur sentier passerait trop près des habitations des riverains», ou de «l'estimation du coût de ces expropriations», le syndic fait preuve d'une totale ignorance de la loi sur le marchepied (LML) et de son règlement, ou d'une volonté délibérée de la violer comme par le passé.

Le tracé asservi au passage de 2 mètres de large au minimum, directement sur la rive (les 2 derniers mètres de la propriété privée), devait être approuvé par le Conseil d'Etat et confirmé aux propriétaires par lettre recommandée de l'entrée en vigueur de la LML et de son règlement. Où est ce plan? La LML précise aussi que ce droit de passage légal n'est pas limité dans le temps et ne donne droit à aucune compensation financière ni à une protection d'intimité.

Les riverains qui, ignorant délibérément ou non les dispositions de cette loi, se sont installés trop près du domaine public du lac l'ont fait à leurs risques. Le nouvel article de la loi fédérale sur la protection des eaux interdit toute nouvelle construction à moins de 20 mètres de la rive (sauf les constructions liées au lac ou avec un intérêt public prépondérant). L'arrêt récent du TF réglant un litige en faveur d'un passage public riverain sur la commune de Thalwil (ZH) renforce la perspective d'une

extension légale de l'utilisation du marchepied vaudois au public.

Le mandat populaire donné à M. Kaufmann commanderait d'ouvrir le marchepied immédiatement sur toute la rive de sa commune. Les pêcheurs qui devraient légalement pouvoir l'emprunter depuis longtemps n'apprécient aucunement cette manière de continuer de noyer le poisson.

**Victor von Wartburg, président fondateur de Rives publiques, Mies**

## Vignette à 100 fr. L'automobiliste, vache à lait

La vignette à 100 francs rapporterait 300 millions, hausse jugée modérée par le Conseil fédéral en regard des péages sur les autoroutes à l'étranger.

Evidemment, on ne peut pas entretenir le réseau routier avec les taxes sur l'essence, ces dernières étant en partie affectées au chemin de fer, qui coûte cher. Alors, une fois de plus, on s'en prend à l'automobiliste. Le Touring Club Suisse est défavorable à cette augmentation, qu'il considère comme une tromperie. Pour ma part, ce sera aussi non à la vignette à 100 francs.

**Bluette Genoud, Lausanne**

## 24 heures rectificative

Dans notre édition de mercredi, une confusion est intervenue parmi les brèves qui rendaient compte de la séance du Grand Conseil. Les députés n'ont pas adopté à l'unanimité un crédit pour le nouveau système informatique d'engagement de la police cantonale. En fait, le vote portait sur la modernisation du «système d'information de la police cantonale», qui doit favoriser la mobilité des agents sur le terrain. Le crédit d'investissement de 9,1 millions de francs permettra d'acquérir du matériel de communication portable. **24**

## Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre via [www.24heures.ch](http://www.24heures.ch), ou à [courrierdeslecteurs@24heures.ch](mailto:courrierdeslecteurs@24heures.ch), ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues.

## 24 heures

Adresses: avenue de la Gare 33, CP 585, 1001 Lausanne.

Tél.: 021 349 44 44

Fax: 021 349 44 19

Internet: [www.24heures.ch](http://www.24heures.ch)

E-mail: [24heures@24heures.ch](mailto:24heures@24heures.ch)

**Rédactions régionales**  
**Lausanne et région:** av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne, tél. 021 349 44 44.

**Riviera-Chablais:** rue du Clos 12, 1800 Vevey, tél. 021 966 82 82.

**Nord vaudois-Broye:** av. Haldimand 6, case postale 803, 1401 Yverdon-les-Bains, tél. 024 424 84 24.

**La Côte:** av. Perdtemps 11, case postale 1424, 1260 Nyon 1, tél. 022 994 40 80.

**Abonnements**

**Tarifs pour la Suisse** (TVA 2,5% incluse), 12 mois Fr. 429.-.

**Courrier:** case postale, 1001 Lausanne,

Tél.: 0842 824 124

(lu-ve 7 h 30-12 h/13 h 30-17 h)

[www.24heures.ch/offre](http://www.24heures.ch/offre)

**Suspension et changement d'adresse temporaire:**

Gratuit sur [www.24heures.ch](http://www.24heures.ch)

tél. 0900 924 124 (6 fr. service et appel

compris. Tarif pour le réseau fixe.)

**Autres services:** tél. 0842 824 124,

fax 021 349 31 69.

**Rédaction**

**Rédaction en chef:** Thierry Meyer (rédacteur

en chef, resp.), Claude Ansermoz (rédacteur en

chef adjoint, Samedi) Joëlle Fabre (rédactrice

en chef adjointe), Leonardo Pescante

(rédacteur en chef adjoint, multimédia),

Laurent Martin (directeur artistique),

Assistante du rédacteur en chef: Sylvie Mindor.

**Chefs de rubriques**

**Vaud & Régions:** Michel Jotterand

(responsables), Justin Favrod (politique),

Cécile Collet (Lausanne et région), Laure

Pingoud (Nord vaudois-Broye), Flavienne

Wahl Di Matteo (Riviera-Chablais),

Raphaël Ebinger (La Côte).

**Suisse:** Judith Mayencourt; **Monde:** Olivier

Bot; **Economie:** Roland Rossier; **Sports:**

Pierre-Alain Schlosser; **Culture & Société:**

Jean Ellgass; **Portraits:** Gilles Simond;

**Service images:** Sébastien Féval; **Internet:**

Gilles Biéler; **Réseaux sociaux:** Yseult

Théroulaz; **Suppléments:** Laurent Buschini.

**Secrétaire général:** David Moginier.

**Edition:** Jean-Michel Jacot-Descombes

(chef d'édition), Danilo Berta (production),

Xavier Dormond (infographie).

**Contact des collaborateurs du journal par**

**courriel selon le modèle:**

[prenom.nom@24heures.ch](mailto:prenom.nom@24heures.ch)

**Médiateur:** Daniel Cornu

([www.mediateur.tamedia.ch](http://www.mediateur.tamedia.ch)).

**Marketing:** Fabrice Schoch

**Direction éditoriale:** Eric Hoesli

**Direction vente et marketing:**

Jean-Paul Schwindt.

**Publicité print Suisse romande**

**Tamedia Publications romandes SA**

1001 Lausanne - Tél. +41 21 349 50 50 -

[publicite.lausanne@sr.tamedia.ch](mailto:publicite.lausanne@sr.tamedia.ch)

**Publicité Print Suisse alémanique**

**Tamedia Publications romandes SA**

8021 Zürich - Tél. +41 44 251 33 75 -

[publicite.zuerich@sr.tamedia.ch](mailto:publicite.zuerich@sr.tamedia.ch)

**Point annonces**

Guichet : avenue de la Gare 33,

1003 Lausanne / [www.mytamedia](http://www.mytamedia)

référence point-annonces

**Tamedia Publications romandes SA**

Cellules produits numériques

+41 21 349 40 48

[Digital.Commercial@sr.tamedia.ch](mailto:Digital.Commercial@sr.tamedia.ch)

**Audience REMP:** 233'000 lecteurs

(MACH Basic 2012-2). Tirages contrôlés

REMP/FRP. Edition totale: 71957 ex.

Membre de la combinaison TOP 2

Romandie. Nouvelle échelle de rabais

Eidpresse TOP Conto valable.

**Editeur**

Tamedia publications romandes SA,

avenue de la Gare 33, 1001 Lausanne.

**Directeur général:** Serge Reymond.

**Indication des participations importantes**

**selon article 322 CPS:** Editions Le Régional

SA, ER Publishing SA, homegate AG, LC

Lausanne-cités SA, Le Temps SA, Payot

Naville Distribution SA, Romandie Online

SA en liquidation, Société de Publications

Nouvelles SPN SA

## Services

### Secours

<b>Police</b>	<b>117</b>
<b>Pompiers</b>	<b>118</b>
<b>Ambulance, SMUR</b>	<b>144</b>
<b>Air Glaciers</b>	<b>1415</b>
<b>REGA</b>	<b>1414</b>
<b>Sauvetage du lac</b>	<b>117</b>
<b>Secours routiers</b>	<b>140</b>
<b>La Main Tendue</b>	<b>143</b>
<b>Centre d'information toxicologique</b>	<b>145</b>
<b>SOS-Enfants</b> Ligne d'aide aux enfants et aux jeunes	<b>147</b>
<b>Caritas Vaud,</b> accompagnement de personnes malades ou en fin de vie	<b>021 317 59 80</b>

### Permanences

<b>Ardentis Clinique Dentaire 7/7</b> Cossonay - Lausanne - LeMont - Morges - Vevey - Villars - Yverdon <a href="http://www.ardentis.ch">www.ardentis.ch</a> <b>058 234 00 00</b>
<b>Permanence de Longeraie</b> Urgences chirurgicales SOS main. 24 h/24 Av. de la Gare 9 <b>021 321 03 00</b>
<b>Policlinique Médicale Universitaire (PMU)</b> Rue du Bugnon 44 Médecine interne/médecine générale <b>021 314 60 60</b> Centre de vaccination et médecine des voyages <b>021 314 49 39</b> Stomatologie et médecine dentaire <b>021 314 47 47</b>
<b>Centrale des médecins et médecins-dentistes de garde</b> Ordonnances urgentes 24h/24 et 7/7 <b>0848 133 133</b>

**Permanence PMU-Flon**  
Bâtiment Les Mercier au FLON.  
Urgences médicales ambulatoires.  
Voie du Chariot 4.  
Lu-sa 7 h-21 h, di 10 h-21 h **021 314 90 90**

**Consultation d'orthopédie et de la main de la Clinique Bois-Cerf**  
Ouvert 5 jours sur 7 sur rendez-vous  
Avenue d'Ouchy 31 **021 619 69 99**

### Pharmacies de garde

<b>Pharmacie 24 SA/ Lausanne</b> <b>021 613 12 24</b> 50 m de l'avenue d'Ouchy. Avenue Montchoisi 3. 8 h-24 h Sans taxe d'urgence.
<b>Pharmacie Metro Flon</b> <b>021 318 73 10</b> Dans la gare du Flon. Place de l'Europe 5. 7 h-22 h

**Pharmacie Sun Store Lausanne Gare** **021 324 20 20**  
Bâtiment CFF, quai 1, place de la Gare 9.  
7 h-23 h  
7/7 sans taxe, ni taxe d'urgence.

**Pharmacie de la Fontenette/ Carouge** **022 342 54 75**  
Rue de la Fontenette 23.  
Jusqu'à 23 h

**Pharmacie Sun Store Aéroport Gare CFF/ Cointrin** **022 798 58 55**  
MM Gare CFF.  
8 h-21 h  
7/7 sans taxe, ni taxe d'urgence.

**Pharmacie des Puits/ Collombey** **024 471 95 92**  
Dents-du-Midi 34C.  
En dehors des heures d'ouverture: 0900 144 033.

**Pharmacie Amavita/ Genève** **058 851 36 03**  
Gare Cornavin.  
7 h-23 h

**Pharmacie Populaire Grosclaude SA** **022 819 01 01**  
Cours de Rive 2.  
Jusqu'à 23 h

**Pharmacie Benu Leysin** **024 494 45 00**  
L. Jandel.  
Avenue Rollier.  
8 h 30-12 h, 14 h-18 h 30

**Pharmacie de Leysin.**  
Urgences (sur ordonnance).

**Pharmacies de Martigny** **0900 558 143**  
En dehors des heures d'ouverture.

**Cercle de La Côte (région Morges-Rolle-Bière)**  
0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture - urgences uniquement.

**Pharmacie de la Poste/ Payerne** **026 660 52 52**  
Rue des Granges 24  
0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.

**Pharmacie Sun Store Prilly Malley** **021 661 11 71**  
M centre Malley Lumières, ch. du Viaduc. 8 h-22 h  
7/7 sans taxe, ni taxe d'urgence.

**Pharmacie du Sapin/ Vallorbe** **021 843 10 25**  
Claude Mourey, Grand-Rue 37  
0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.

**Pharmacieplus Rouvinez/ Vevey** **021 921 12 04**  
Rue du Simplon 28  
0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.

**Pharmacie Fleury/ Villars-sur-Ollon** **024 495 11 22**  
Avenue Centrale  
Urgences (sur ordonnance).

**Pharmacie de Villeneuve** **021 960 10 52**  
Grand-Rue 32  
0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.

**Pharmacieplus de la Gare/ Yverdon-les-Bains** **024 426 63 65**  
Avenue de la Gare 10  
0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.